

Perspectives

AGIR EN TOURAINES CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • infos@entraide-et-solidarites.fr • N°331 / Novembre 2025



© macrovector

ASSOCIATIONS

elles se mobilisent contre la baisse des financements

Pages 2 et 4

BUDGET NATIONAL

faire mieux que sauver les meubles

Page 2

VIOLENCES CONJUGALES

un budget gravement amputé

Page 3

DU CÔTÉ DE CHINON

deux nouveaux services aux particuliers

Page 13

ÉDITO

Associations en survie !

« **Ça ne tient plus !** » était le slogan sous lequel le monde associatif français s'est mobilisé le 11 octobre dernier à l'appel du Mouvement Associatif, qui a initié partout sur le territoire plus de 350 actions pour alerter sur la situation dramatique que traversent de nombreuses associations. Baisse des subventions, suppressions de postes, perte des moyens financiers, c'est tout un pilier de la société et de l'économie sociale et solidaire qui est en danger. En effet, les associations représentent 1,8 million de salariés, et leurs actions qu'elles soient culturelles, sportives, ou sociales touchent plus de 67 millions de personnes. C'est-à-dire tout le monde !

Ce n'est plus possible de « *continuer à faire autant avec moins* », « *on a atteint l'os* », « *devoir arbitrer entre les bénéficiaires est douloureux* » témoignent les acteurs de terrain. Et pourtant ! Les associations tiennent une place centrale dans la vie en société, c'est une école de la démocratie, sans elles on connaît encore plus de précarité et des besoins sociaux non remplis.

À Tours, 170 personnes et quelques élus dont un député étaient présents pour ce rassemblement inédit : c'est plutôt bien pour une première fois diront certains, trop peu au regard du nombre d'associations et de bénéficiaires noteront d'autres. Le projet de loi de finances 2026, est en discussion dans les Commissions de l'Assemblée nationale, les députés auront-ils entendu cette sonnette d'alarme ? Les associations ne vont pas arrêter des trains, couper les routes, incendier les préfectures, mais peuvent rester mobilisées pour continuer à alerter les élus locaux et les financeurs sur la dégradation de leurs moyens qui va entraîner des suppressions de postes, de projets et d'actions, et induire encore plus de précarité et d'instabilité sociale.



Catherine Scaviner
Présidente d'Entraide & Solidarités

ACTUALITÉ

Le projet de budget menace les plus démunis

Comme chaque année à l'occasion de l'examen du Projet de loi de finances, la Fédération des Acteurs de la Solidarité a soumis aux parlementaires des propositions d'amendements en faveur d'un budget 2026 plus juste et plus solidaire. Pour faire plus que « sauver les meubles ».

Ces propositions s'appuient sur l'expertise de terrain des adhérents de la Fédération tels qu'Entraide et Solidarités, ainsi que sur les enseignements tirés des politiques publiques. La FAS a ainsi formulé plus de 60 propositions concrètes d'amendements, réparties sur plusieurs missions clés. En voici quelques-unes.

Logement : relancer la production de logements sociaux, encadrer les loyers et garantir l'effectivité du droit au logement pour tous.

Hébergement et veille sociale : créer 10 000 places supplémentaires et renforcer les équipes de terrain.

Insertion par l'activité économique (IAE) : soutenir les structures en augmentant les moyens dédiés à l'IAE et renforcer la formation.

Réfugiés et migrants : rétablir les places d'hébergement supprimées, garantir l'accès aux droits et à la santé et assurer une protection pour les femmes et les publics spécifiques.

Jeunes : étendre le RSA aux 18-25 ans, revaloriser les bourses et soutenir l'accès au logement et à l'autonomie.

Solidarités : sanctuariser l'indexation des prestations sociales sur l'inflation et renforcer l'aide alimentaire.

Santé : garantir un accès effectif aux soins et développer des dispositifs spécifiques pour les publics vulnérables.

Culture : faire de l'accès à la vie culturelle un pilier de l'inclusion sociale.

Plusieurs amendements ont été co-construits et déposés conjointement avec d'autres organisations, traduisant une mobilisation collective pour faire du budget 2026 un levier de justice et de cohésion sociale. Parmi ces partenaires : UNICEF France, Fédération Nationale des Samu Sociaux, Unafo, union professionnelle du logement accompagné, SOLIHA, Habitat et Humanisme, Fapil, Fédération Addiction, France terre d'asile, Centre Primo Levi, Comede - Comité pour la santé des exilés, Action contre la faim, le Collectif IAE, Emmaüs Solidarité, Emmaüs France, la Fondation pour le Logement des Défavorisés, Secours Catholique-Caritas France, Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards...

Différents parlementaires ont été rencontrés en Indre-et-Loire et ces propositions leur ont été présentées ces derniers mois. Dans les différentes commissions de l'Assemblée nationale, une cinquantaine de ces propositions ont été reprises. Et on apprenait le 9 novembre que la commission des Finances avait voté à une large majorité le **rétablissement des crédits dédiés à l'Insertion par l'Activité économique** : plus 244 millions € pour revenir au budget 2024 de l'IAE (inflation incluse), plus 30M € pour le Fonds départemental d'Insertion, et plus 35 M€ pour le Plan d'investissement dans les compétences (PIC-IAE) garantissant la formation et la réussite des parcours. Une décision essentielle alors que le projet gouvernemental prévoyait par exemple une baisse de 30% pour les ateliers et chantiers d'insertion par rapport à 2025. Au total, la baisse était de 14% et menaçait 20 000 postes et 60 000 parcours d'insertion.

Sur ce point comme dans les autres domaines, il faut évidemment attendre le vote final du budget.

• **L'association Castel Renaudais Insertion liquidée.** Presque trente ans après sa création, ce chantier d'insertion implanté à Château-Renault dans le nord de l'Indre-et-Loire, a été déclaré en liquidation fin octobre. L'association n'est pas victime de la récente dégradation de l'économie sociale et solidaire. Elle se trouvait en cessation de paiements depuis plusieurs mois. Le CRI employait une trentaine de salariés en insertion et totalisait près d'un millier de contrats de travail depuis sa création. Ses sept salariés permanents ont été licenciés.

ACTUALITÉ

Violences conjugales : un budget gravement amputé

Les affaires de violences intrafamiliales, voire de féminicides, sont loin d'être rares dans les rubriques Faits divers et Justice. Et dans presque tous les cas, les auteurs sont des récidivistes. S'il faut protéger en priorité les victimes, il est donc évident qu'il faut aussi s'occuper des auteurs de violences pour faire baisser le nombre de récidives.

Notre association s'est attaquée au sujet dès 2007 en Indre-et-Loire, avec un service alors baptisé ATHOBA, puis ensuite RAISO.

Il s'agissait déjà de la prise en charge thérapeutique des auteurs, afin de les responsabiliser et d'éviter les récidives. En 2019, le « Grenelle » contre les violences conjugales - « grande cause nationale » du premier quinquennat Macron - reconnaissait officiellement la pertinence de cette double orientation : aider et protéger les victimes, sanctionner et soigner les auteurs. Deux ans plus tard, l'État mettait sur pied trente CPCAs (Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales). Pour le Centre-Val de Loire la mise en œuvre fut confiée à notre association, compte tenu de son expérience.

L'équipe salariée a progressivement étendu son action aux cinq autres départements de la région, en l'adaptant aux réalités et aux partenaires locaux. Des psychologues aux compétences spécifiques pratiquent selon les lieux et les cas des évaluations et des conduites d'entretiens individuelles, animent des groupes de parole, des stages de responsabilisation, des ateliers etc. La durée moyenne de la prise en charge thérapeutique et psycho-sociale est

d'environ quinze mois. L'an dernier le CPCA régional, dont l'effectif est de 6,2 ETP (équivalents temps plein) a pris en charge 468 auteurs en accompagnement thérapeutique, et 238 en stages de responsabilisation.

Un pacte rompu

En 2022, une convention pluriannuelle actait le versement de 312 192 € par an pour les six départements du Centre-Val de Loire. Au fil du temps les cofinancements se sont raréfiés, l'administration pénitentiaire s'est retirée, laissant seul le budget de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité assurer ces activités. Mais dans le courant de cette année 2025, notre association apprenait que la dotation était divisée par deux : il faudra faire avec 156 096 € ! La réduction des activités - donc l'augmentation du nombre des violences - et le licenciement de la moitié de l'équipe du CPCAs devaient inéluctables.

Outre que c'est faire peu de cas des partenaires associatifs, où est la cohérence ? Alors que la stabilité des équipes est indispensable au nécessaire travail de fond, alors que les enjeux touchent à la santé publique comme à la cohésion sociale et à la protection de l'enfance, l'État compromet gravement la

CPA
Centre-Val de Loire
CENTRE DE PRATIQUE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Peur d'avoir des comportements violents dans votre couple ?

Venez en parler,
Prise de RDV au
02 47 27 28 01

CPCA Centre-Val de Loire
Lieu d'échanges et de réflexion, ouvert à tous.
Une équipe de psychologues
à votre écoute.
53 rue Marcel Tribut - 37000 Tours
Mail : cPCA-cvl@entraide-et-solidarites.fr
Site internet : www.cPCA-cvl.fr

pérennité de sa propre « grande cause nationale ». Au risque de voir augmenter encore les récidives. Entraide et Solidarités a ouvert cette année un nouveau centre d'hébergement pour des femmes et des enfants victimes de violences (lire ci-dessous) : on ne saurait donc lui reprocher de ne s'occuper que des auteurs ! Aussi, avec notamment la Coordination nationale des CPCAs et la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), nous alertons l'opinion publique. Nous avons par ailleurs saisi les parlementaires afin de rétablir au budget national une dotation à hauteur des besoins et des engagements, au moyen par exemple d'un financement interministériel coordonné. Ne rien faire serait encore plus dommageable dans un département qui fut pionnier en la matière !

CPCA Centre - Val de Loire
53 rue Marcel Tribut - 37000 Tours
Sur rendez-vous par téléphone au
02 47 27 28 01
cPCA-cvl@entraide-et-solidarites.fr

Un nouvel hébergement pour les victimes



Depuis la mi-juillet, une nouvelle résidence de 27 chambres et 55 places est ouverte dans l'agglomération et héberge des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. Notre association a saisi l'opportunité d'acheter cet établissement au moyen d'un emprunt. L'État en finance le fonctionnement pour 45 places, le Département pour les 10 autres, et nous avons recruté une équipe de neuf professionnels -

animée par Laure Houdayer - que renforcent quelques bénévoles. Lors de l'inauguration du lieu (photo), baptisé le Petit Clos, la présidente d'Entraide et Solidarités, Catherine Scaviner, a notamment accueilli Sandrine Jaumier, secrétaire générale adjointe de la préfecture, Guillemette Rabin, directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Valérie Jabot, vice-présidente du Conseil départemental chargée de

la prévention et de la protection de l'enfance, le président de la Métropole et maire de Joué-lès-Tours Frédéric Augis, de nombreux salariés, administrateurs et partenaires associatifs ou institutionnels.

Elle a remercié tous ceux qui ont contribué à cette ouverture et, coiffant sa casquette de militante, elle interpellait les représentants de l'État et les parlementaires présents sur deux points cruciaux. D'une part l'hébergement d'urgence qui manque

toujours cruellement de places en Touraine, et par ailleurs le financement du Centre de Prise en charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) que nous portons sur l'ensemble de la région : « *sa subvention a été réduite de moitié et il nous manque 150 000 € pour remplir cette mission. Nous allons devoir réduire fortement notre accompagnement, ce qui va engendrer un impact négatif sur la récidive et donc générer encore plus de femmes victimes...* »

Pierre-Alain Roiron, sénateur, et Laurent Baumel, député, ont à la fois félicité l'association pour la création de cet établissement et assuré qu'ils feraient le maximum pour défendre cette cause « majeure » qu'est la protection des femmes et enfants victimes de violences. En reconnaissant que « *le climat national n'est pas hyper-favorable à tout ce qui concerne la solidarité* »...

Les associations sonnent l'alarme

En visite dans le Jura fin septembre le président national de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Pascal Brice, rapportait : « *Le préfet de région me disait hier que les associations devaient être plus efficaces. Il faut davantage de mutualisations, c'est vrai, et nous avons un boulot à faire là-dessus. Mais ce n'est pas le moment d'affaiblir les associations...* ». C'est dans ce contexte que le **Mouvement associatif** organisait le 11 octobre, partout en France, des manifestations qui furent autant de cris d'alarme pour la survie des associations.

En milieu d'après-midi de ce samedi-là, rue Nationale à Tours, une sirène a retenti et des dizaines de personnes se sont allongées sur le trottoir (photo), comme victimes d'une catastrophe sociale annoncée par le slogan *Ça ne tient plus !*: faute de moyens, quantité

d'associations souffrent et certaines sont déjà sur le point de disparaître. Il y avait là des représentants d'à peu près tous les domaines d'activité, de la vie de quartier à l'environnement en passant par le sport, l'éducation populaire, le logement, la solidarité et l'insertion, la formation ou les loisirs, la culture et les radios locales... Autant dire la « colonne vertébrale du vivre ensemble » pour ne pas dire de la démocratie. Quelle que soit leur taille, toutes expliquaient que la réduction drastique de leurs financements par l'État et les collectivités territoriales les condamnait d'ores et déjà à diminuer leurs activités. Quelques élus y participaient également.

Évidemment, *Entraide et Solidarités* y était représentée par plusieurs administrateurs au côté de la présidente Catherine Scaviner.



Ils pouvaient témoigner que dès cette année 2025, des réductions de crédits frappent durement par exemple nos actions de formation ou le traitement des auteurs de violences conjugales, et menacent les chantiers d'insertion. Il était clair pour tout le monde que ce rassemblement, loin d'être une fin, n'était que le début d'un mouvement de défense vital pour des milliers d'associations locales.

Le **Mouvement associatif** est structuré au plan régional. Pour l'Indre-et-Loire, le contact est : mgeorget@lemouvementassociatif.org

La FAS régionale dans la force de l'âge

Depuis 40 ans la Fédération des Acteurs de la Solidarité, à laquelle nous adhérons, regroupe en Centre-Val de Loire des associations qui accompagnent des milliers de personnes en situation de précarité ou de difficultés sociales. Cet anniversaire valait d'être marqué, et ce fut fait dignement le 16 septembre. La présidente régionale, Marie-Paul Legras-Froment (photo) et le président national de la FAS, Pascal Brice, ont accueilli plus d'une centaine de personnes sur trois lieux différents dans le Loir-et-Cher et le Loiret. D'une étape à l'autre, Marie-Paul Legras-Froment a rappelé que « la FAS a ainsi pour missions d'animer le réseau de ses

adhérents, de les accompagner et de les former, de porter des plaidoyers : accueil inconditionnel et de qualité ; transition écologique juste ; promotion des compétences dans l'accès ou le retour à l'emploi ; levée des freins que sont la mobilité, la garde d'enfants, la maîtrise de la langue... Force est de constater que malgré l'action sans relâche des associations, malgré des politiques volontaristes, la pauvreté ne recule pas, elle s'enracine. Le contexte nous inquiète fortement, beaucoup d'indicateurs ont viré au rouge et ceci nécessite de faire front ensemble... Les associations doivent continuer à avoir

les moyens d'accueillir, elles ne peuvent pas prioriser les publics, ce n'est pas leur rôle de dire qui est le plus vulnérable parmi les vulnérables... ».

La présidente régionale conclut en mettant l'accent sur la participation des personnes concernées : « notre prochain projet consiste d'ailleurs à réfléchir à ce que pourrait être un « laboratoire » favorisant la participation des personnes accompagnées à la réflexion et la décision publiques... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour construire ce concept et ce projet.

FAS-CVL,

11 rue des Corderies, 41000 Blois
centrevaldeloire@federationsolidarite.org
Tél. 02 54 46 46 93

La Touraine a besoin de davantage de places d'hébergement d'urgence



On pourrait pratiquement reproduire ici le « dossier » de Perspectives publié en janvier 2022 ! Ce qui ne serait pas très honnête. Et puis en vérité la situation s'est encore aggravée depuis six ans, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Mais sur le terrain politique, il y a quand même du nouveau...

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale... et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état. »

Quel est donc le pays qui garantit une telle sollicitude ? La France bien sûr, en son article L. 345-2-2. du Code de l'action sociale et des familles. Malheureusement, il ne se donne pas les moyens d'appliquer ses propres règles. Le même texte prévoit aussi que dans chaque département est mis en place, sous l'autorité du préfet, « un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse ». Et cette loi a été récemment complétée, en 2012, par une affirmation du Conseil d'État aussi forte qu'inappliquée : « Le droit à l'hébergement d'urgence est reconnu comme liberté fondamentale... ».

En l'état actuel du Droit, l'État pourrait donc être condamné tous les quatre matins. Il le sera peut-être d'ailleurs, après la requête déposée en février dernier au Tribunal administratif de Paris par 40 associations, dont la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Il se défendra, l'État, en affirmant que le « dispositif de veille sociale » existe partout, et c'est vrai : c'est le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation). Et on ne pourra pas l'accuser non plus de n'avoir rien fait, puisqu'en Indre-et-Loire par exemple le nombre de places d'hébergement d'urgence pérennes est passé de 156 en 2010 à 677 ces jours-ci. Il faut y ajouter le financement d'un nombre de nuitées d'hôtel qui a pu atteindre 225 certains soirs et totalisé 58 000 l'an dernier !

Mais ces efforts restent désespérément en-deçà des besoins, dans notre département comment souvent ailleurs, où chaque soir le numéro d'urgence sociale, le 115, doit laisser plusieurs dizaines de personnes sans solution, dont des enfants parfois en bas âge. Un peu partout dans le pays cette

situation suscite des réactions militantes où se mêlent colère et solidarité. C'est en tout cas vécu comme une régression sociale, ou sociétale. « La faute aux migrants » dénoncent les uns, sans doute pour ne pas se sentir responsables de cette régression. Et il est exact que les étrangers représentent couramment la moitié des « laissés pour compte ». « L'immigration, ça se prévoit et ça s'organise » rétorquent les autres. La période électorale quasi permanente que nous vivons exacerbe le phénomène du bouc émissaire et voit se multiplier les diatribes contre l'étranger, et contre l'« assistanat » en général.

La catastrophe sociale redoutée et parfois annoncée aurait-elle au moins pour vertu de renforcer les bataillons de l'entraide et de « booster » les mouvements de solidarité ? Ce serait une piètre consolation.

Jean-Paul Mercier



Allo, le 115 ?

«Porté» en Indre-et-Loire par *Entraide et Solidarités* depuis sa création il y aura bientôt trente ans, le 115 est le numéro de l'urgence sociale. L'appel est évidemment gratuit, tous les jours de 10h00 à 7h00 le lendemain matin, sauf week-ends et jours fériés (15h00 - 7h00). Informé en permanence par le **SIAO** (Service intégré d'accueil et d'orientation) des places disponibles, il oriente les appelants vers les différentes structures d'hébergement d'urgence du département ou les hôtels. Ces structures sont une douzaine, certaines pour une courte mise à l'abri d'hommes seuls, ou de femmes et familles ; d'autres pour un hébergement d'urgence continu, d'autres encore pour les femmes victimes de violences conjugales.

Les écoutants du 115 évaluent l'urgence de la situation de l'appelant(e), s'informent de sa situation administrative pour pouvoir lui proposer si nécessaire un rendez-vous avec un travailleur social. Ils cherchent aussi à savoir si la personne a d'autres besoins, de santé, alimentaires par exemple, auquel cas elle peut être dirigée vers la maraude, mais également depuis combien de temps elle est à la rue, etc. Mais comme les places manquent, l'équipe doit inévitablement appliquer des priorités selon des critères définis par les autorités et au terme d'échanges continus avec les opérateurs de l'urgence.

En ce moment, le 115 oriente quelque 850 personnes par semaine, mais en moyenne environ 80 demandes ne sont pas pourvues. Sur une année pleine, le numéro d'urgence sociale est appelé environ 550 000 fois, décroché 32 000 fois, ce qui se traduit malheureusement par 20 000 refus (toutes causes de refus confondues, mais en très grande majorité faute de places).

Le rôle du **SIAO**, service de l'État créé en 2010 et réformé en 2022, va bien au-delà de la gestion du 115 et de l'hébergement d'urgence. Il est aussi compétent dans les domaines de l'insertion et du logement adapté, et chargé d'une mission d'observatoire social. Par exemple, alors que chaque année au moins 3 000 personnes appellent pour la première fois le 115 à Tours, le SIAO essaie de repérer les appelants « éligibles » au logement, mais aussi d'analyser les parcours individuels. On mesure l'ampleur de la tâche... En Indre-et-Loire (www.siao37.fr), il est également confié à notre association depuis l'origine.

L'hébergement n'est pas un logement

Un rappel s'impose pour distinguer l'hébergement du logement. **L'hébergement** est provisoire, voire précaire, dans l'attente d'une solution durable et adaptée. Il ne donne pas lieu à un bail ni au versement d'un loyer, ce qui n'exclut pas une participation financière des personnes accueillies. L'hébergement comprend notamment : les centres d'hébergement d'urgence, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les nuitées d'hôtel... **L'hébergement d'urgence** répond à une nécessité de mise à l'abri immédiate, pour une durée la plus courte possible. La loi prévoit que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence... ». Cet accueil, reconnu depuis 2012 comme une liberté fondamentale, doit être « immédiat, inconditionnel et continu » : la personne hébergée doit pouvoir y demeurer, « dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation soit proposée ». On verra plus loin que l'application de ces principes n'est pas évidente !

L'hébergement de stabilisation permet à la personne de se poser, de reprendre des forces et de commencer à faire émerger un projet. Il vise à prendre en considération les besoins de publics en très grande difficulté sociale. L'hébergement d'insertion vise à permettre à toute personne ou famille de retrouver à terme son autonomie. Il suppose l'élaboration d'un projet évolutif et individualisé.

Dans un **logement « ordinaire »**, le locataire dispose d'un contrat ou d'un bail. Le paiement du loyer lui garantit le maintien dans les lieux et lui ouvre éventuellement droit à des aides. Dans un **logement « accompagné »**, une pension de famille par exemple, l'occupant est censé entrer dans un processus d'insertion.

La Touraine mal servie

Pour éviter s'il est encore temps l'aggravation de ces tensions menaçantes, il faudrait à la fois accroître le nombre des logements sociaux et très sociaux – mais c'est du long terme – en faciliter l'accès, augmenter encore le nombre des places d'hébergement d'urgence, et « mobiliser » les espaces vacants, qui ne manquent pas.

Des politiques publiques comme celle « de la rue au logement » ont eu quelques résultats positifs, mais achoppent sur le manque de logements. La construction de logements sociaux est négligée depuis longtemps au plan national. Faute de financements ? La Caisse des Dépôts et Consignations déclarait récemment disposer de 440 milliards d'euros... Et la presse a dénoncé le fait qu'Action Logement investisse plutôt en direction du logement des classes moyennes, au détriment des HLM. Les collectivités locales elles-mêmes, quand elles disposent encore de foncier, ne se bousculent pas forcément pour augmenter leur parc social, quitte à payer des pénalités. Avec d'heureuses exceptions parfois : la métropole de Nancy (20 communes, 260 000 habitants) vient d'inscrire un plan de 470 millions € pour le logement **social** sur la période 2024-2034. À Tours Métropole (22 communes, 300 000 habitants), le quatrième « Programme local de l'Habitat » ne prévoit qu'un total de 37 millions € sur six ans (2024-2029) en investissements et fonctionnement, et pas seulement pour le logement social. Et il ne suffit pas de voter un plan, il faut l'appliquer...



Le projet de budget national en discussion pour 2026 prévoit avec 2,15 milliards (plus 3,7 % sur 2025) le maintien des 203 000 places d'hébergement en France. Mais outre le fait que rien n'est définitivement adopté, leur répartition fait problème. Compte tenu de sa population et de sa situation, très facile à rejoindre depuis la région parisienne, l'Indre-et-Loire qui dispose aujourd'hui de 677 places d'hébergement d'urgence, devrait normalement en compter **deux fois plus**, sinon davantage. Sur ce total, 62 places sont au bénéfice exclusif des femmes victimes de violences. Il faut y ajouter 115 places saisonnières, comme les 90 du CTRO à la vallée du Cher et 25 places pour femmes avec ou sans enfant à l'Accueil de nuit. Depuis octobre, 2 nouvelles places sont disponibles dans le Lochois, adossées à la Maison de solidarité, et 2 autres sont depuis peu réservées à des personnes de plus de 60 ans, à la rue, accueillies pour trois mois renouvelables à la résidence les Albatros à Tours sud. Un autre aperçu des besoins : environ 4 000 personnes sont sans adresse, et domiciliées « chez » des associations (dont 1 200 à Entraide et Solidarités) ou au CCAS de leur commune.

L'administration préfectorale admet sans difficulté cette sous-dotation. Elle a fait « remonter » les besoins à la direction interministérielle compétente, et tout récemment on apprenait qu'en ce mois de décembre une « rallonge » serait attribuée, mais sous forme de nuitées d'hôtels.

Encore faut-il, ensuite, que les crédits prévus parviennent aux destinataires ! Ce n'était pas le cas en octobre en Centre-Val de Loire, où il manquait 1,6 million € sur les 5,1 M € théoriquement alloués. Parmi les conséquences, les 100 nouvelles places d'urgence annoncées dès 2025 étaient menacées ; en Indre-et-Loire, il s'agit de 34 places supplémentaires en balance. Et les crédits disponibles ne permettaient de payer que 44 places d'hôtel chaque soir, alors que les besoins sont couramment d'une centaine de places. Circonstances aggravantes : dans ce contexte, les associations qui le peuvent sont amenées à avancer des frais sur leur trésorerie pour faire fonctionner leurs établissements ou services ; ou pire encore, elles se voient « reprendre » par leurs financeurs les excédents dont elles peuvent disposer et qui permettent souvent de « boucher les trous » !



Si une période de plusieurs jours – et nuits – de froid rigoureux s'installe sur la Touraine, le préfet déclenchera le « plan grand froid » : des dispositions spéciales et des capacités d'hébergement ouvertes temporairement entre le 1^{er} novembre et fin mars. Une procédure bien rôdée maintenant, qui passe essentiellement, faute de mieux, par l'ouverture de gymnases où sont mises à l'abri les personnes à la rue. Cet hiver, il s'agirait d'un gymnase à Joué-lès-Tours.

Mais si nécessaire, on apprenait récemment qu'un local de l'INRAP (Archéologie préventive) situé à Parçay-Meslay serait disponible pour héberger une vingtaine de personnes.

La loi SRU

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbain (SRU), promulguée en 2001 et renforcée en 2013 impose aux communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, de disposer au plus tard en 2025 de 25 % de logements sociaux parmi leur parc de résidences principales. Des objectifs de production sont calculés pour chaque commune, dont le préfet doit contrôler la réalisation tous les trois ans.

L'Union sociale pour l'Habitat considère que la loi a permis de produire près d'un million de logements et de loger 2,5 millions de ménages. Près de 25 ans après son adoption il reste encore plus de 700 communes déficitaires sur les 1022 concernées à la fin du dernier bilan triennal. Les communes déficitaires doivent s'acquitter d'un prélèvement proportionnel à leur déficit, mais diminué de certaines dépenses en faveur de la production de logements sociaux (subvention à l'opérateur, cession de terrain, moins-value, travaux de viabilisation d'un terrain destiné à du logement social...). La Cour des comptes souligne que ces résultats contrastés sont dus aux aménagements de l'article 55 de la loi, qui ont rendu son application complexe et sujette à différentes interprétations.

Dans l'agglomération tourangelle, les pourcentages de logements sociaux étaient en 2022 de 40,8 % à Saint-Pierre-des-Corps, 30,2 % à La Riche, 25,4 % à Tours, 23,6 % à Chambray-lès-Tours, 22,4 % à Joué-lès-Tours, 16,8 % à Saint-Avertin 16,3 % à Saint-Cyr-sur-Loire...

(Source : ministère de la Transition écologique)

Les collectivités locales sous pression

Les difficultés budgétaires persistantes ne font évidemment qu'exacerber les tensions. Les multiples associations protestent, se mobilisent, prennent des initiatives pour venir en aide aux sans-abri. Sur le front de l'action sociale leurs salariés, quand elles en ont, et les bénévoles s'épuisent et sont soumis au découragement face à une tâche sans fin... Au fil des années, de plus en plus de familles entières se sont retrouvées à la rue, et la présence d'enfants a fait basculer le « système » établi.

Qu'il s'agisse de jeunes étrangers isolés, dont la minorité n'a pas été reconnue par les Conseils départementaux, d'enfants scolarisés ou plus encore

en bas-âge, leur sort est devenu insupportable aux yeux de citoyens jusqu'alors non engagés. C'est sans doute lorsque des enseignants et des parents d'élèves sont passés à l'action que la « bascule » s'est opérée. Que dans leur classe ou celle de leurs enfants des élèves dorment dans un squat ou dans une voiture les ont poussés à l'action. À Lyon d'abord, semble-t-il, où l'association Jamais sans toit a organisé les hébergements « sauvages » au début. En ce moment dans cette grande ville, pas moins de 26 écoles abritent 110 élèves et leurs parents sur les 402 enfants qui dormiraient à la rue.

Le tournant politique

À Tours, début 2023, c'est à l'école Michelet que des familles ont été hébergées pour la première fois dans une classe. Le collectif *Pas d'enfants à la rue* a depuis multiplié les interventions auprès des services de l'État, les manifestations, les occupations de lieux publics... Mais ses membres se dévouent aussi personnellement, en accueillant des sans-abri ou en réunissant des fonds pour payer des nuits d'hôtel : plus de 20 000 € depuis deux ans !

La préfecture a bien sûr été la première cible du collectif comme des autres associations puisque l'hébergement d'urgence est de la responsabilité de l'État. Le Département aussi, responsable des enfants de moins de 3 ans. Mais la Ville également, qui ne pouvait très longtemps regarder ailleurs... « *Par humanité* », la municipalité a franchi le pas qui consistait non pas à se substituer à l'État mais à compléter son action en contribuant à colmater les brèches.

Politiquement, c'est un tournant, et il sera bien difficile aux collectivités locales de revenir en arrière quelles que soient les municipalités issues des élections de l'an prochain. Le social tient malheureusement peu de place dans les programmes et les campagnes électorales. Mais cette fois la question du « sans-abrisme » pourra difficilement être esquivée ici. À Paris, une trentaine d'organisations, dont la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), se mobilisent et vont pousser chacun(e) des candidats à la mairie à s'engager

sur la question du sans-abrisme. Une mobilisation qui nous concerne plus qu'on ne le pense, car les sans-abri chassés de Paris, comme avant les Jeux olympiques, se retrouvent facilement en Touraine. Une semblable mobilisation est-elle possible dans notre agglomération ? On ne peut que le souhaiter.

En tout cas, une autre étape a été franchie en Touraine le 5 novembre 2024 avec la mise à disposition de 20 chambres au CTRO (Centre technique régional omnisports), à la vallée du Cher, dans un bâtiment sous-occupé où 60 sans-abri cohabitent avec de jeunes footballeurs en formation. Ce sont pour l'essentiel des familles avec enfants, et une « rotation » est appliquée toutes les deux semaines. Pour la première fois, la Métropole partage avec la Ville un loyer de 75 000 €, tandis que l'État finance le fonctionnement, confié à notre association (renforcée par quelques bénévoles de la Croix-Rouge). Cet hiver-là, le dernier, la préfecture a également ouvert 25 places supplémentaires mais de jour seulement, gérées par Émergence. Quelques jours avant la fermeture du CTRO, en mars 2025, la préfecture (Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et la Ville décident de prolonger cet hébergement d'urgence pour une année entière, jusque fin mars 2026, en augmentant sa capacité à 90 personnes. Puis le maire de Tours nous a annoncé récemment qu'il sera finalement ouvert jusqu'en juillet prochain.



Emmanuel Denis,
maire de Tours

Et maintenant ?

Juillet 2026 : fermeture du CTRO et de ses 90 places. Il semble bien que ce soit la dernière échéance, car l'Union Foot de Touraine, le club remis sur pied au niveau de l'agglomération, a besoin de récupérer ses locaux. Mais entre-temps, un nouvel événement s'est produit : le 18 avril dernier, des « citoyens engagés » ont investi d'anciens logements de fonction des casernes Beaumont, à Tours. Ces militants de diverses associations, dont le DAL (Droit au Logement) ont installé et organisé la vie de familles de sans-abri dans les 24 chambres appartenant à la Société d'Équipement de la Touraine. Baptisé Maison internationale populaire

(MIP), le lieu compte rapidement une centaine d'occupants et les bénévoles y assurent une gestion autonome. Menacée d'expulsion dans un premier temps, la MIP a obtenu du tribunal un délai de quatre mois jusqu'en ce mois de novembre, que vient prolonger la trêve hivernale interdisant les expulsions.

S'ajoute cette centaine de places aux 90 du CTRO, aux dizaines de personnes mises à l'abri par les associations telles qu'Utopia 56, Habitat et Humanisme ou Emmaüs 100 pour un, avec parfois l'aide de la Ville, aux places d'hôtel dont le nombre varie, à celles proposées par des particuliers hébergeurs par exemple de Chrétiens migrants,

du collectif Pas d'enfants à la rue ou du Secours catholique, par des anonymes, au nombre inconnu de ceux qui vivent dans des squats, des voitures, sous des tentes, et qui ne demandent rien à personne... et aux dizaines d'autres qui restent chaque soir « sur le carreau » parce que le 115 n'a pu leur trouver aucune solution : qui peut soutenir que la Touraine n'a pas besoin de places d'urgence supplémentaires ? On en vient même à se demander si les « nuits de la solidarité », organisées depuis quelques années, n'ont pas **un effet contraire à l'objectif** en minimisant les besoins réels...

Un foyer en chantier à Tours nord

Il va de soi que les collectivités territoriales sont désormais contraintes d'intervenir, en délivrant davantage de permis de construire des logements peu chers et adaptés aux changements de la demande. Mais la remise des clés n'est pas pour demain ! D'ici là, il leur faut **prévoir des lieux d'hébergement** d'urgence, mais aussi de « stabilisation », d'insertion ou de logement intermédiaire, où les gens peuvent se poser plus de deux semaines sans être sous la menace d'une remise à la rue. Et il semble évident que dans une petite métropole comme la nôtre l'effort, s'ajoutant à ceux de l'État et du Département, ne doit pas reposer sur la seule ville-centre. Les quelques milliers d'euros engagés par Tours au début de ce qu'on peut appeler la crise ont été très vite consommés. Même chose évidemment à Lyon, où la Ville a consacré l'an dernier 2,5 millions € à l'hébergement d'urgence !

Localement, **deux autres initiatives** vont dans ce sens. Pour faire face, l'an prochain, à la fermeture de la

MIP et du CTRO, la Ville de Tours et la Métropole préparent la réouverture, à Tours nord, de la résidence **Beausite**. C'est un ancien foyer de l'Adapei (Association départementale d'amis et parents de personnes handicapées) inutilisé depuis quatre ans, qui appartient à Tours Métropole Habitat. Les deux collectivités y consacrent en ce moment 1,5 million € de travaux pour une ouverture autour d'avril 2026. Les 55 chambres pourront accueillir 90 personnes. À ce jour, on ignore encore si les occupants de la MIP y seront prioritaires, qui gérera le lieu, qui en paiera le fonctionnement. La préfecture a fermement fait savoir qu'il ne peut y avoir de financement d'État que si les occupants y sont orientés par le 115.

La deuxième initiative est venue de la municipalité de Tours début novembre. C'est une « chasse » ou une course aux mètres carrés vides, avec deux « outils ». Une plateforme ouverte sur le site internet de la Ville (<https://services.tours.fr/plus-personne-a-la-rue/>) pour permettre à chacun - particulier, entreprise notamment - de proposer un hébergement. Une dizaine d'associations y sont inscrites pour y répondre éventuellement. Se mobiliseront-elles durant la campagne pour réclamer davantage ?



L'ancien foyer de l'ADAPEI deviendra centre d'hébergement

La chasse aux mètres carrés

Le second levier est le recrutement d'une « médiatrice des espaces vacants », dont la Ville évalue le nombre à 3 500 ! Mais il peut ne s'agir parfois que d'une chambre d'amis puisque le slogan, et l'ambition, consistent à « faire de chaque mètre Carré vacant un objet d'attention et une solution potentielle ». La Ville n'a certes pas attendu cette fin de mandat pour se préoccuper des sans-abri. Mais tous les pouvoirs publics ne devraient-ils pas, et en permanence, rechercher toutes les solutions alternatives à la crise du logement et au drame des sans-abri ?

Comme on le rappelait dans ces colonnes il y a moins de deux ans, l'INSEE recense presque 30 000 logements vacants dans notre département ! Vacants ne veut pas dire libres. Mais pour la seule ville de Tours, sur 65 000 logements environ 8 500 étaient vacants, dont 1 170 depuis plus de deux ans. C'est-à-dire théoriquement taxés et concernés par le « Plan national de lutte contre les logements vacants » de 2020. Un plan encore trop récent et sans doute trop peu incitatif pour avoir produit des résultats significatifs. Car la demande de logements sociaux est toujours là, de l'ordre de 20 000 demandes en attente dans le département, pour à peine plus de 5 000 attributions par an. Pour les 22 communes de Tours Métropole la demande avoisine 15 000 et les attributions 3 500 à l'année. Il va falloir du temps pour résoudre « par le haut » la lancinante question de l'hébergement d'urgence !

Conseil d'administration : qui fait quoi cette année ?

LE BUREAU D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS



Catherine SCAVINER
Présidente



Patrick RICHARD
Représentant de l'employeur
Actions-Justice



François FERRISSE
Vie Associative



François CURIS
Finances
Transition éco-soc
Journées de présentation



Isabelle DARMENDRAIL
Secrétaire
Bénévolat



Jean-Paul MERCIER
Secrétaire adjoint
Communication



Marie-Françoise SACRE
Membre du bureau
Ressources
Communication



Nathanaël LEMAIRE
Membre du bureau
Communication
Transition éco-soc



Michel BONNET
Membre du bureau
Vie associative
Bénévolat

LES AUTRES ADMINISTRATEURS



Brigitte BÉCARD
CCAS de Tours
Personnes accueillies
CVS



Philippe DELAUNAY
Hébergement,
Ressources, Écobois,
Actions - Justice - Communication



Frédéric FLEURY
Vie associative,
IAE, stratégie



Monique CARRIAT
Actions-Justice
Personnes accueillies CVS



Thierry HOCQUET
Ressources
Bénévolat



Marie-Paul LEGRAS-FROMENT
FAS, URIOPSS
Communication



Clive MIEVILLE
Organisation Réfugiés,
Formation, Bénévolat



Patrick MINIER
Vie associative
Journées de présentation
CCAS Saint-Avertin



Martine GAUDEAU-SEDILLEAU
Formation,
Actions-Justice
Personnes accueillies



Bernard SCHMITT
Bénévolat
Ressources
Touraine-Insertion



Eric MAURICE
Administrateur Stagiaire



Jean-Louis NOËL
Administrateur Stagiaire



Jacques CHANDENIER
Administrateur Stagiaire

Thomas Petit, nouveau directeur du pôle Ressources

Ce pôle créé il y a moins de cinq ans, gère toutes les fonctions supports de notre association : ressources humaines, paie, comptabilité et finances, systèmes d'information, moyens généraux, achats, énergies... c'est dire son importance, que Mogane Merlin avait su installer pour épauler la direction générale. Mais elle a choisi l'été dernier de réintégrer la fonction publique territoriale. Pour lui succéder, Thomas Petit a pris ses fonctions fin août.

Agé de 52 ans et père de deux grands garçons, Thomas codirigeait auparavant l'association ID37. Il exerce depuis bientôt trente ans dans le domaine de l'insertion en Indre-et-Loire.

Après des études économiques et comptables, il s'est en effet engagé très tôt dans le secteur social, tant pour l'accompagnement des personnes que pour le développement des structures elles-mêmes. Cette considérable expérience professionnelle lui confère une parfaite connaissance du « terrain » local comme des rouages de ce secteur d'activité. C'est peu dire qu'il ne découvre pas notre association, puisqu'il y a fait un passage comme tout jeune contrôleur de gestion il y a 29 ans... et qu'il pilotait ces dernières années le consortium « Impala » en faveur des jeunes en rupture, auquel participe Entraide et Solidarités.



La double tâche d'Émémentia Fouquet



Ces derniers mois l'association a décidé de structurer sa recherche de financements privés. Non pas pour

pallier l'insuffisance des crédits publics, mais pour apporter de nouveaux services aux personnes que nous accompagnons. Et dans le même temps, elle entreprend de renforcer sa communication. Chargée de cette double tâche, Émémentia Fouquet a rejoint le pôle Ressources depuis septembre.

Jeune maman de deux enfants, elle a obtenu à la Sorbonne une maîtrise d'information et communication avant d'exercer dans les services publics avec des missions à la mairie de Paris, une année d'enseignante

en maternelle, et plus longuement au ministère de l'Intérieur : à Paris au service de la direction générale des étrangers en France, mais également à Tours de 2022 à 2024 où elle fut à la préfecture responsable de la communication interministérielle. Ce n'est donc pas son tout premier contact avec le département ni avec notre association, dont elle apprécie les valeurs.

« Rentrée culturelle » : cœur, chaleur et bonne humeur !



Entraide & Solidarités, en particulier Claire Moncuit l'animatrice de notre résidence Cherpa, et l'association Cultures du cœur avaient décidé cette année de co-organiser un événement de rentrée sous le signe de l'ouverture et de la culture. Ce rendez-vous festif et convivial s'est tenu fin septembre aux Beaumonts à Tours. Au programme : concert de Michto, groupe de jazz manouche, ateliers scientifiques et ludiques

VIE DE L'ASSOCIATION

animés par Arborescences et jeux variés mis à disposition par la Maison des jeux de Touraine. Un bar avec goûters et cocktails sans alcool était joyeusement et efficacement tenu par La Barque.

Bien plus qu'une fête, ce fut un véritable moment de partage et d'émotions dont l'un des maîtres mots pourrait être « ensemble » : en amont déjà, des personnes que nous accompagnons, des résidents du Cherpa et d'autres personnes soutenues par diverses associations ont été impliquées dans l'organisation de cet événement participatif. Gratuit et ouvert à tous, il a le jour-même réuni plusieurs acteurs de la solidarité tourangelle et rassemblé des femmes et hommes seuls, des femmes victimes de violence, des

mineurs non accompagnés, des personnes de la rue et des familles dans le besoin.

C'est la mission que se donne notre partenaire Cultures du cœur : offrir partage, respect, joie en développant des actions qui favorisent la cohésion et l'inclusion sociale de personnes souvent privées de leur droit culturel. Le projet d'activité de l'association encourage la réalisation d'actions adaptées aux problématiques et aux ressources du terrain, concertées et co-construites avec les différents acteurs impliqués : relais sociaux, personnes bénéficiaires, opérateurs culturels et sportifs et structures institutionnelles.

Cultures du cœur anime aujourd'hui un réseau de 250 structures sociales



et éducatives et compte près de 150 partenaires culturels, sportifs et de loisirs permettant de proposer, chaque année, environ 20 000 invitations dans le département d'Indre-et-Loire. Son action s'étend sur trois axes : accès aux sorties culturelles, sportives et de loisirs ; formation et animation du réseau ; mise en place de projets spécifiques co-construits.

Juliette Delerue

Cultures du cœur
13, rue Galpin-Thiou, 37000 Tours
02 47 66 29 63

Jeunes étrangers : encore de belles réussites !

hébergement, leur formation, leurs loisirs et un accompagnement social vers l'autonomie. Depuis maintenant huit ans, ces « vagues » successives de jeunes de 15 à 18 ans ont toujours fait la preuve de leur remarquable volonté d'intégration. Dans le système scolaire, en apprentissage ou ailleurs, ils se distinguent par une motivation qui les amène très souvent à un niveau de qualification prometteur. Et chaque année, ces efforts sont récompensés par une chaleureuse remise de diplômes. Ainsi, en octobre et sous les applaudissements, ont été

décernés six CAP (agents de propreté et d'hygiène, boucher, palefrenier-soigneur, jardinier-paysagiste) une mention complémentaire (boulanger), un Bac professionnel (métiers du commerce et de la vente) et un titre professionnel (serveur). Autant de visas pour leur entrée dans une nouvelle vie, une vie active.

Service MNA
3, rue Christophe-Colomb
37000 Tours
02 47 67 14 25
mna@entraide-et-solidarites.fr

Notre association a toujours en charge entre 50 et 60 mineurs isolés, des « MNA » qui ont fui leur pays souvent en guerre et qui lui sont confiés par le Département. Sous la responsabilité de Marie-Éva Charasson, notre équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux organise leur accueil, leur

Un coup de pouce venu des Deux-Sèvres

L'association La Cloche s'est retirée de Tours après la perte d'une subvention. Parmi ses actions développées ici, Le Carillon est un réseau de « commerçants solidaires » qui – ils sont une trentaine à Tours – acceptent de rendre de petits services aux personnes à la rue ou dans le besoin (charger un téléphone, accéder aux toilettes...). Il aurait été dommage de perdre le fruit de tout le travail accompli ces dernières années. Notre association a donc



VIE DE L'ASSOCIATION

accepté de reprendre la « gestion » du Carillon, d'autant que l'assistance de certains commerçants s'intègre bien aux actions de notre maraude sociale. C'est sur le terrain une forme d'aide à nos travailleurs sociaux. Une jeune fille en service civique, Sarah, est chargée du suivi de ce réseau Le Carillon

(renseignements au 07 69 49 25 38). L'action de La Cloche avait été repérée par un club de femmes comme il y en a plusieurs dizaines en France, mais celui-ci basé à Thouars (Deux-Sèvres) : Agora Thouars 32 monte divers événements dans l'année pour récolter des fonds, qui sont alloués à d'autres associations

choisies en commun. C'est donc à Entraide et Solidarités en la personne de Sabine Rebeix, directrice de notre pôle social et médical, qu'un chèque de 800 € a été remis en octobre par le club thouarsais (photo) pour nous aider à développer le réseau de commerçants solidaires.

Un service « au poil »

Une autre aide à notre maraude sociale est à l'œuvre avec le coup de main, et de ciseaux, qu'apporte Christine depuis septembre à Tours : elle coiffe gratuitement les gens à la rue ou dans le besoin ! Elle installe son mini-salon dans le jardin de Beaune-Semblançay, au pied de la fontaine du même nom (en haut de la rue Nationale), et nos travailleurs sociaux lui adressent les « clients »...

Après avoir exercé divers métiers, cette coiffeuse professionnelle a décidé d'utiliser son savoir-faire en un service de « socio-coiffure » quelques jours de temps à autre. Pleinement consciente que ces moments passés sous son peigne ne sont pas seulement destinés à embellir, mais que ce sont aussi « des temps d'échange et d'écoute ».

Pour l'instant, ce précieux service est un peu « en rodage », sans date fixe, en attendant de voir si la demande est bien réelle...



Deux nouveautés du côté de Chinon



Deux nouveaux services sont proposés par notre antenne de Chinon. D'abord une « **épicerie sociale itinérante** », qui vient compléter l'offre de l'Embarcadère, notre épicerie solidaire ouverte il y a treize ans (12 quai Pasteur, Tél. 02 47 93 94 49, embarcadere@entraide-et-solidarites.fr). L'épicerie itinérante a été lancée en février dernier pour aller au-devant des personnes qui, en milieu rural, ont des revenus trop modestes pour subvenir correctement à leurs besoins (l'INSEE fixe à 11 % le taux de pauvreté dans l'arrondissement de Chinon). Le service est accessible aux personnes dont le « reste à vivre » ne dépasse pas 7 € par jour. Et il consiste à installer périodiquement dans une salle communale des produits alimentaires secs et des produits

d'hygiène vendus à environ 10 % de leur prix dans les autres commerces. Ce qui n'est possible que grâce aux achats que l'association effectue en grandes surfaces et auprès de la Banque alimentaire.

Durant les premiers mois, et bien sûr avec l'aval des maires, l'épicerie passait dans six communes : Anché, La Roche-Clermault, Rivière, Seuilly, Saint-Benoît-la-Forêt et Thizay. Les clients n'ont pas été assez nombreux pour poursuivre l'expérience, faute de communication sans doute, mais certainement à cause de la gêne que peuvent éprouver les bénéficiaires potentiels. Notre association, qui a obtenu un financement annuel de 50 000 € de l'État (DDETS) ne renonce évidemment pas. Elle installe maintenant cette épicerie sociale itinérante le mercredi matin de 10 h à 12 h à Panzoult, et un mercredi après-midi sur deux soit à Rivière, soit à Anché de 14 h à 16 h dans les salles municipales de ces communes.

Inscription et renseignement :
06 24 03 19 39 ou
epicerieitinerante@entraide-et-solidarites.fr

Des salariés en insertion peuvent entretenir vos tombes : le second service mis en œuvre depuis peu par notre antenne de Chinon consiste en effet à proposer au grand public le nettoyage des pierres tombales. Nombreuses sont les familles qui n'arrivent plus à entretenir les sépultures des leurs, à cause de l'éloignement, du grand âge, etc. Des salariés en insertion peuvent s'en charger dans le chinonais, sous la houlette d'un responsable salarié d'Entraide et Solidarités. Pour 70 € TTC, ils feront d'abord un état des lieux puis assureront le nettoyage manuel complet du granit ou du marbre, avec des produits naturels et biodégradables. Tous les objets d'ornement seront eux aussi nettoyés, rincés, séchés et lustrés. Pour 30 € de plus, en lien avec un fleuriste partenaire, des fleurs de saison ou des compositions de qualité professionnelle peuvent compléter la prestation.

S'adresser à Christophe Guilmet :
07 86 33 39 64 ou
christophe.guilmet@entraide-et-solidarites.fr

PARTENAIRE



Diverses animations organisées par le CLAAC

Le CLAAC et nous, une paire incontournable en chinonais

Au fil des ans, malgré les changements de périmètres administratifs, les changements de lieu ou de missions, le CLAAC du chinonais reste fidèle à ses cinq lettres : CLAAC pour Culture, Loisirs, Accueil et Animation en chinonais.

Centre de loisirs, point jeunes, foyer des jeunes travailleurs, centre socio-culturel, séjours vacances, soutien scolaire, atelier céramique, résidence jeunes, santé et même un festival de bandes dessinées : tout tient dans les cinq lettres du CLAAC. Aujourd'hui, une vingtaine de salariés portent avec les bénévoles une action sociale et culturelle imbriquée dans un territoire à forte identité. L'esprit de Rabelais plane toujours sur le chinonais, ce qui favorise l'ancrage des valeurs humaines portées par le CLAAC. Le chinonais avec ses 19 communes et 24 000 habitants a la particularité d'avoir un tissu associatif et institutionnel où « tout le monde connaît tout le monde ». Une proximité gage d'efficacité dans les actions du CLAAC avec ses nombreux partenaires.

Venu de Saumur, Jeremy Lebrun porte un regard neuf sur le chinonais. Arrivé il y a trois ans comme directeur du centre social de Chinon, il découvre la spécificité de ce petit territoire : « un territoire à morphologie

humaine, ce qui favorise un entraînement collectif permanent dans le partenariat et une forme de continuité éducative aussi. On naît en chinonais, on devient un petit enfant en chinonais, on devient un adulte, on devient une personne âgée toujours en chinonais. Pour prendre en compte le parcours d'un individu sur ce territoire de vie, c'est intéressant de voir que les liens se font. Ici, entre la famille, l'éducation nationale, l'éducation populaire, le réseau des bibliothèques, les centres sociaux, on arrive à une sorte de continuité éducative cohérente au service des personnes qui grandissent et qui vivent sur ce territoire. »

En plus des centres de loisirs aux multiples activités, le CLAAC s'enorgueillit d'une politique d'hébergement jeunesse appuyée sur 39 places réservées aux 16-30 ans, avec un fort accompagnement vers l'autonomie et l'insertion. Des résidences habitat-jeunes situées sur le secteur de Chinon et d'Avoine avec de l'accompagnement social

ouvert sur un large public de jeunes en difficultés.

Eddy Cuvelard, directeur de l'habitat-jeunes aujourd'hui, se rappelle qu'à son arrivée à la mission locale en 1998, déjà les partenariats étaient extrêmement développés. L'ancien maire de Chinon, Yves Dauge, était aussi délégué interministériel à la politique de la ville durant les années Mitterrand, « une fonction qui a facilité sans doute la mise en place d'une complémentarité persistante entre les acteurs locaux... Dès qu'un jeune arrive, on l'oriente vers les associations du territoire. Ça crée du lien social dans la cité, et aussi une dynamique d'équipe. On bénéficie de toute la dynamique d'un réseau associatif et institutionnel, et en plus c'est riche aussi pour nous de ne pas être isolés dans notre travail quotidien. On est tout le temps en lien avec d'autres publics. »

PARTENAIRE

Le problème crucial du logement

Parmi les partenaires, on retrouve bien sûr Entraide et Solidarités. On trouve surtout un accompagnement commun des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Il y a aussi des « externalisations » de tâches comme le ménage, l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Le CLAAC travaille aussi avec notre association dans le cadre d'IMPALA (dispositif d'accompagnement pour les jeunes en rupture, qui vient de changer de nom). Le travail en commun se retrouve sur de multiples initiatives comme l'épicerie solidaire, des repas solidaires, des fêtes de quartier et des « week-ends répit » pour des femmes fragilisées. « Les relations avec Entraide et Solidarités, ce sont aussi des bouffes ensemble et des parties de pétanque » avoue, amusé, Jeremy Lebrun...

Les besoins restent criants sur l'hébergement des jeunes dans le chinonais. Le manque de petits logements reste important dans un territoire vieillissant, un phénomène aggravé par les sites de locations touristiques sur internet et la demande des travailleurs du nucléaire.



Diverses animations organisées par le CLAAC

Jeremy Lebrun est convaincu de l'intérêt d'aider des jeunes à investir le chinonais et ça passe par le logement. Le CLAAC attend depuis 2020 la création d'une vingtaine de places en hébergement pour les jeunes pour éviter les listes d'attente interminables (six mois). Il y a aussi l'envie de créer une « bricothèque » pour permettre le prêt d'outils.

L'animation comme élément de revitalisation des zones rurales est aussi un souhait de développement. Et le CLAAC veut également s'intéresser à la santé mentale des jeunes de plus en plus exposés à des sujets d'anxiété...

Nathanaël Lemaire



Observatoire des inégalités : tout comprendre dès 11 ans

L'Observatoire des Inégalités vient de réaliser une nouvelle publication, cette fois à destination des jeunes : *C'est pas juste ! Tout comprendre sur les inégalités*. Sous la direction de Louis Maurin et Constance Monnier, cet ouvrage de 48 pages a été rendu possible grâce au soutien de 750 personnes qui ont contribué à son financement participatif. Il a également reçu le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires et de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Disponible depuis le 27 novembre 2025 sur inegalites.fr

ITINÉRAIRES

Illettrisme : « Laissez-nous cette deuxième chance ! »

Elle travaille en France depuis sa vingtième année, et s'attaque avec notre association au secret qui la minait : « je ne sais pas écrire... »

Dans ses premières années d'école, au moment des premiers pas dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, Amalia a dû brutalement suivre sa famille dans le pays natal de son père qui n'était pas la France. La vie ne lui a pas fait de cadeaux, l'exposant à un univers rude loin de l'école, loin de l'amour et loin de ce dont une petite fille aurait besoin pour s'éveiller au monde. À quoi bon décrire cette vie-là, si difficile à imaginer ! Amalia n'entre pas dans le détail.

Dans sa vingtième année, elle se débrouille pour revenir en France. Pendant des années, elle s'y démente, seule, pour se frayer un chemin. Elle a du caractère, de l'endurance et elle se bat pour rester

bien vivante ! Mais sa vie est rude. Et si elle sait lire, elle ne sait pas écrire, et doit faire preuve de débrouillardise et de stratagèmes pour le cacher et avancer malgré tout. Elle craint le doigt tendu des autres ; l'humiliation. Elle sait que ce n'est pas de sa faute. C'est la vie qui lui a volé son enfance.

Et elle résiste ; et elle va loin, Amalia, malgré tout, elle va loin. Jusqu'à créer une entreprise de nettoyage ! Ses deux enfants lui apporteront une nouvelle énergie. Un nouveau sens à sa vie. Elle fera tout pour leur prodiguer tout ce dont la vie l'avait privée : l'amour, l'instruction !

En 2023, alors qu'une sale maladie l'amène à fréquenter l'hôpital, elle confie à une psychologue son secret si bien caché : « je ne sais pas écrire ». .



C'est ainsi qu'elle est guidée vers Entraide et Solidarités.

« Tout a changé pour moi. L'équipe m'a vite prise en charge. Je me suis sentie à l'aise. Délivrée d'un fardeau. Enfin, je n'étais plus jugée. J'admire leur patience. Elles trouvent les mots pour me mettre à l'aise. Me disent qu'il faut que je prenne le temps. Que je vais y arriver. Jamais je n'ai reçu autant d'attention. Oui, battez-vous pour garder ces cours ! »

Se battre, Amalia sait ce que c'est ! Alors, quand elle entend « oui, Amalia, tu vas savoir écrire ! Tu vas y arriver ! », c'est une force inouïe qui la pousse, pour écrire, pour combattre sa maladie, et pour asseoir sa dignité. »

Marie-Françoise Sacré

Un financement en chute libre

Virginie, formatrice à Entraide et Solidarités, s'occupe de personnes illettrées à longueur d'année. Avec émotion, elle pense à celles et ceux qu'il va peut-être falloir abandonner : « ce serait une catastrophe dans leur vie... ». Car le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a réduit son financement de 75 000 à 25 000 € dès cette année 2025 ! Et on ignore ce qu'il en sera l'an prochain. Notre association va devoir mettre fin à ses interventions dans certaines localités, comme Bléré. Mais elle va aussi tout faire pour en maintenir un maximum, sachant que bien des chefs d'entreprises ignorent par exemple que tels de leurs salariés sont secrètement illettrés. Sachant aussi que beaucoup de maires aimeraient ajouter ce service à leurs missions. Mais aussi qu'une élue sollicitée a osé nous répondre : « de toute façon, ces gens-là on n'en a pas besoin ici... » !



Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer.
Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.
Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.
• 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €
Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.
Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16
Directrice de la publication : Catherine Scaviner
Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier,
Jean Paillou, Marie-Françoise Sacré,
Pierre Trinson

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr
www.entraide-et-solidarites.fr
 entraideetsolidarites

